



# LE PETIT ECHO DES DECHETS

*La prévention des déchets, c'est l'affaire de tous !*

La Codecom s'associe aux Restos du Cœur pour favoriser le réemploi des objets

**TOUS LES PREMIERS MERCREDIS DE CHAQUE MOIS, ET CECI A PARTIR DU MOIS DE FEVRIER 2014, LES BENEVOLES DES RESTOS DU CŒUR DE SAINT-MIHIEL SERONT RAVIS DE POUVOIR RECUPERER TOUS VOS OBJETS REUTILISABLES A LA DECHETTERIE DE CHAUVONCOURT.**

## Trois bonnes raisons de favoriser le réemploi

1. **Vous contribuez à œuvrer pour une action sociale** : les objets encore utilisables récupérés par les Restos du Cœur seront ensuite réutilisés par l'association.
2. **Vous permettez de réduire la quantité et donc le coût de l'enfouissement des objets encore utilisables** pour la Communauté de Communes du Sammiellois c'est-à-dire pour les contribuables de l'intercommunalité.

### Quand réemploi rime avec économie...

L'étude de caractérisation des déchets de déchetterie menée sur les déchets valorisables en déchetterie indiquent qu'en Meuse, on pourrait détourner 22 kg/hab./an de déchets de la benne tout-venant. De la même façon, on retrouve 5 kg/hab./an de textiles dans les ordures ménagères qui pourraient, eux aussi être revalorisés.

Sur une année, la valorisation de 22 kg/hab./an de déchets déposés dans la benne tout-venant permettrait **une économie de 22 000 €**. En détournant 5 kg/hab./an de textiles retrouvés dans les ordures ménagères, on réaliserait **une économie de 4 000 €** (sur le traitement des ordures ménagères).

3. **Vous limitez l'impact environnemental** de deux façons : élimination de la pollution du transport de cet objet vers le site d'enfouissement et détournement de l'enfouissement des déchets pour une réutilisation de l'objet.

### QUELQUES EXEMPLES D'OBJETS REUTILISABLES (LISTE NON EXHAUSTIVE)



Jouets



Meubles



Electroménager en état de fonctionnement



Livres



Vêtements

**Opération foyers témoins : un pari gagnant !**

### Déroulement de l'opération

Afin d'accompagner la population à la prévention (réduction qualitative et quantitative) des déchets, la Communauté de Communes du Sammiellois a organisé l'opération « foyers témoins » durant 3 mois. Quinze foyers se sont ainsi portés volontaires pour peser la quantité de déchets produits par leurs foyers tout en appliquant des gestes de prévention des déchets au cours de l'opération. L'objectif visait à connaître l'impact des gestes de prévention sur la quantité de déchets produit sur cette période.

1<sup>er</sup> mois – Phase 1 : Conservation des habitudes en matière d'achat et de pratiques quotidiennes

2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mois – Phase 2: Application des gestes de prévention sur 2 mois

Les gestes de prévention adoptés : choisir le bon produit et le bon conditionnement – c'est-dire limiter les emballages –, choisir des produits avec des labels environnementaux, apposer un autocollant stop-pub sur la boîte-aux-lettres, économiser les piles, favoriser le réemploi et la réparation, boire de l'eau du robinet, lutter contre le gaspillage alimentaire, adopter des gestes alternatifs à la production de déchets – fabrication de ses produits (yaourts,...)

Durant la phase 2, les foyers témoins ont pu participer à des visites et ateliers sur les différentes thématiques de la prévention des déchets : trucs et astuces des gestes de prévention des déchets, visite de la plate-forme de compostage de Seicheprey qui composte les déchets verts de la déchetterie de Chauvencourt, atelier « jardinage au naturel », fabrication de produits ménagers « naturels », visite de la station de pompage de Lacroix-sur-Meuse, bilan de l'opération autour d'un apéro « zéro déchet ».

### Un résultat vraiment encourageant et un exemple à suivre dans chaque foyer !

Globalement, ces foyers déjà très exemplaires ont tout de même réussis à réduire significativement leur production de déchets grâce aux gestes de réduction des déchets qu'ils ont choisis durant la seconde phase de l'opération. Ainsi, sur l'ensemble des foyers témoins participant, **une diminution de 30 % de la production de déchets a été observée sur la seconde phase**. Voici en détails les diminutions concernant chaque type de déchets, pesés par les foyers :

#### Production d'ordures ménagères (kg/hab./an)

Moyenne Codecom Sammiellois	Moyenne Foyers témoins Phase 1	Moyenne Foyers témoins Phase 2	Différence Foyers témoins Phase 2 / Phase 1
255	60	45,6	- 24%

#### Production de déchets triés hors verre (kg/hab./an)

Moyenne Codecom Sammiellois	Moyenne Foyers témoins Phase 1	Moyenne Foyers témoins Phase 2	Différence Foyers témoins Phase 2 / Phase 1
52	41	34	-29 %

#### Production de publicités (kg/hab./an)

Moyenne Codecom Sammiellois	Moyenne Foyers témoins Phase 1	Moyenne Foyers témoins Phase 2	Différence Foyers témoins Phase 2 / Phase 1
38	40	28	-53 %

#### Production de verre (pour l'ensemble des foyers)

Foyers témoins Phase 1	Foyers témoins Phase 2	Différence Foyers témoins Phase 2 / Phase 1
61	48,2	-21 %

### Des économies non négligeables !

En réduisant vos déchets, les études menées révèlent qu'il est possible de réaliser des économies significatives :

Limiter les emballages : - 400 € par personne et par an (source : étude chariot ADEME)

Limiter le gaspillage alimentaire : - 400 à 500 € par foyer et par an (source : agriculture.gouv.fr)

Boire de l'eau du robinet : réduire de 100 à 300 fois ses dépenses en eau (source : developpement-durable.gouv.fr)

Eviter les produits jetables : jusqu'à 520 € par personne et par an (source : eco-conso.be)

Composter ses déchets de cuisine et/ou de jardin : bénéficier d'un engrais gratuit et limiter ses déplacements en déchetterie et en magasin de jardinage.

Renseignements et informations :  
Lucie REDUREAU,  
animatrice prévention/ambassadrice du tri  
Tel : 03 29 89 06 07  
Mail : om.codecomsammiellois@orange.fr

#### Codecom du Sammiellois

Place des Moines -BP 68-  
55300 Saint Mihiel  
Téléphone : 03.29.89.19.02  
Fax : 03.29.89.09.79  
codecomsammiellois@wanadoo.fr  
www.cc-sammiellois.fr

